



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3954

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Lamartine pour l'organisation de la manifestation "La P'tite Martine", le dimanche 9 septembre 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3954 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION LAMARTINE POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION "LA P'TITE MARTINE", LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Lamartine, dont le siège social est situé au 28-30 rue Lamartine à Lyon 3^e, organise une manifestation « La P'tite Martine » le dimanche 9 septembre 2018, sur le site de la Friche Lamartine dans le quartier de Montchat à Lyon 3^e.

L'association Lamartine a pour but de développer et d'administrer un lieu de pratiques, de recherches et de productions artistiques et culturelles diversifiées.

Le festival « Lamartine à la plage » organisé chaque année à la rentrée, poursuivait deux objectifs complémentaires : la rencontre avec le territoire et l'expérimentation de la rencontre au public des équipes artistiques fréquentant la Friche Lamartine. Par ce biais, la Friche proposait aux habitants de Montchat un temps festif et convivial, tout en apportant un accompagnement à la professionnalisation de ses équipes en matière de diffusion.

Pour rappel, suite à la fermeture de la Friche RVI fin 2010, 3 500 m² rue Lamartine ont été transformés en ateliers, studios, bureaux et lieux de répétitions. La Friche Lamartine est un site de création et de production artistique où se croisent plusieurs arts : peintures, sculpture, gravure, musique, arts du cirque, spectacle vivant, artisanat théâtre, poterie...

En 2018, l'association souhaite organiser une journée pluridisciplinaire et ouverte à tous intitulée « La P'tite Martine », qui reprendra le format des visites guidées artistiques de « Lamartine à la plage ».

Habitants et curieux seront invités à découvrir les ateliers d'artistes entre 14h et 19h, sur les pas d'un artiste-guide. Le parcours de la visite sera ponctué de formes artistiques très courtes, proposant un dialogue entre équipes artistiques de disciplines différentes. A ces créations s'ajouteront des visites du quartier Montchat et une soirée de clôture en extérieur. Pour ce final, les musiciens de l'ensemble Odysée & Cie et de la Batucada des Mauvaises Graines, s'associeront pour proposer aux spectateurs un moment festif et participatif. 300 spectateurs sont attendus pour cette journée.

Par ailleurs, l'association organisera un autre événement « Made in Friche » le 2 octobre 2018, qui s'adressera aux professionnels du spectacle vivant, qui pourront suivre un parcours au sein des ateliers de la Friche, à la découverte des créations de onze compagnies de spectacle vivant travaillant dans ces murs. Vingt à quarante professionnels sont attendus pour cette journée.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin :

- d'œuvrer pour le développement des différents arts ;
- de créer une journée conviviale, favorisant le dialogue et le lien social entre artistes et habitants ;

- de proposer des ateliers collectifs pour développer la créativité du public auprès des artistes ;
- de favoriser la rencontre entre les artistes et les professionnels du spectacle vivant.

En 2017, l'association a perçu une subvention de 2 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 5^e édition du festival « Lamartine à la plage », par la délibération n° 2017/3137 du 18 juillet 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 2 000 euros. Le budget prévisionnel de l'événement s'élève à 6 000 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Lamartine, je propose de lui allouer une subvention de 2 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 euros est allouée à l'association Lamartine, pour l'organisation de « La P'tite Martine » le dimanche 9 septembre 2018.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT